

Qui sont les consommateurs-citoyens de l'AMAP Sainte-Catherine ?

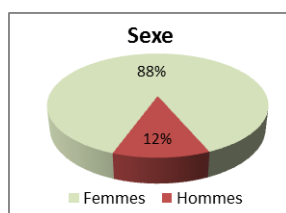
PIERRE BITOUN, INRA-SADAPT
CATHERINE LEFEBVRE, INRA-SADAPT

Créée en août 2009, située à Marseille dans le département des Bouches-du-Rhône (13), l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) « Sainte-Catherine » rassemblait, en avril-mai 2013, au moment de la réalisation de cette enquête, 57 familles adhérentes. Grâce à neuf producteurs, tous bios, celles-ci pouvaient se fournir en légumes, viandes (veau, bœuf, agneau), volailles, fruits d'hiver (châtaignes, pommes, poires, kiwis, etc.) et d'été (cerises, abricots), huile d'olive, fromages de chèvre et œufs. Le prix du panier de légumes était de 24 euros en hiver, 26 euros en été – 12 et 13 euros pour le demi-panier – et la livraison avait lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30 dans un local de la résidence Sainte-Catherine.

Afin de mieux cerner qui sont ces « amapiens », leurs motivations, leurs opinions, leurs attentes, un questionnaire a été transmis à l'ensemble des adhérents par voie informatique. On en trouvera ci-dessous les principaux résultats, l'exposé suivant pour l'essentiel l'ordre du questionnaire, repris pour mémoire en annexe au présent document.

I. Deux conclusions liminaires sur les retours

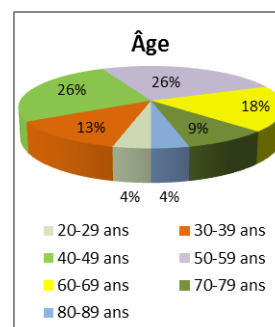
Sur les 57 questionnaires distribués, 24 ont été remplis. Ce bon taux de retour, de 42%, est probablement lié à la nature même du public touché, qui s'est senti fortement concerné par sa participation à l'AMAP et, plus généralement, à toute forme d'action citoyenne.



Sur ces 24 questionnaires renseignés, 88% l'ont été par des femmes et 12% par des hommes. Cette féminisation des retours, récurrente dans nos enquêtes¹, renvoie sans aucun doute au rôle majeur joué par les femmes dans l'alimentation.

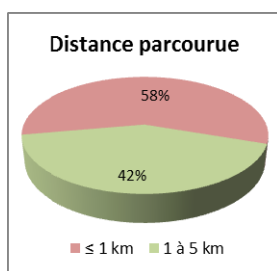
II. Indications biographiques

1. **Âge.** L'adhérent a en moyenne 48,3 ans, les femmes étant de dix ans plus âgées (49,7 ans) que les hommes (39,7 ans). Ce résultat masque néanmoins un important brassage des générations dont témoignent, d'une part, l'écart maximal de l'âge au sein de l'association – la benjamine a 25 ans et le doyen 80 ans – et, d'autre part, la répartition des adhérents par tranche d'âge : les 40-49 ans et les 50-59 ans viennent en tête avec 26% pour chaque catégorie, suivis des 60-69 ans (18%), des 30-39 ans

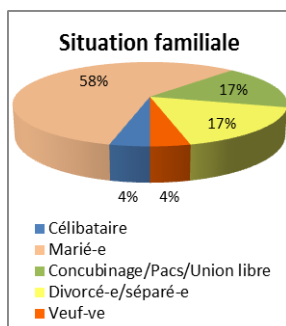


¹ Cf. nos autres rapports de synthèse par AMAP, disponibles sur <http://www6.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/Equipe-Proximites/Membres//Bitoun-publications> et <http://pierrebitoun.canalblog.com/>

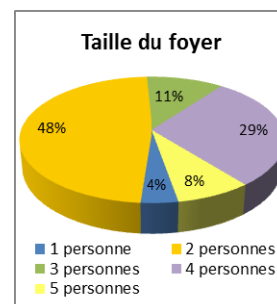
(13%), puis des 70-79 ans, 20-29 ans et 80-89 ans qui représentent respectivement 9%, 4% et 4% de l'effectif total.



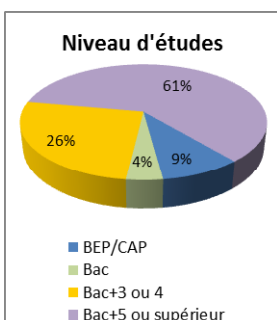
2. Résidence. Le principe de proximité à la base du système des AMAP est remarquablement bien respecté : tous les adhérents parcourent une distance inférieure ou égale à 5 kilomètres pour venir chercher leurs paniers, 58% étant même à moins d'un kilomètre en raison souvent de leur domiciliation au sein de la résidence Sainte-Catherine.



3. Situation familiale. Le couple marié constitue le modèle dominant. Il concerne 58% des membres, auxquels il convient d'ajouter, pour 17% des adhérents, d'autres situations de couple (concubinage, Pacs, union libre) ; les divorcés ou séparés de fait représentent quant à eux 17% de l'effectif total, les célibataires et les veufs s'établissant chacun au même niveau (4%).



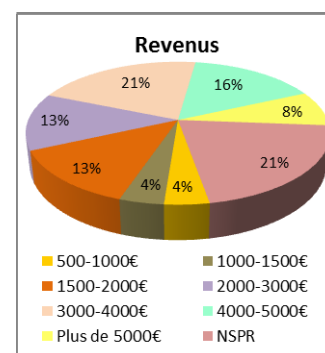
S'agissant de la taille du foyer, le couple sans enfants arrive largement en tête (48%), suivi par les foyers de 4 personnes (29%), puis de 3, 5 et 1 personnes pour respectivement 11%, 8% et 4%.



4. Études et professions. 9% des amapiens détiennent un diplôme de niveau 5 (BEP/CAP), 4% de niveau 4 (Bac général ou professionnel), aucun de niveau 3 (Bac+2), tandis que les niveaux 2 (Bac+3 ou 4) et 1 (Bac+5 ou supérieur) regroupent respectivement 26 et 61% des adhérents. On constate donc que le niveau d'études est très élevé puisque 87% ont un diplôme égal ou supérieur à Bac+3. Représentatives de la classe moyenne, les professions recouvrent plusieurs secteurs d'activité : santé, éducation et recherche, informatique, etc.

On observe aussi les effets de la moyenne d'âge élevée, ainsi que l'impact du chômage, 21% des membres étant retraités et 8% sans emploi.

5. Revenus. Une proportion importante d'adhérents, 21%, n'a pas souhaité répondre à la question. Tandis qu'aucun foyer ne se déclare dans la tranche la plus basse proposée dans le questionnaire (moins de 500 euros), ils sont 4% à disposer d'un revenu de 500 à 1000 euros, 4% de 1000 à 1500 euros, 13% de 1500 à 2000 euros, 13% de 2000 à 3000 euros, 21% de 3000 à 4000 euros, 16% de 4000 à 5000 euros et, enfin, 8% à se ranger dans la tranche supérieure à 5000 euros. Au total, les résultats sont donc assez contrastés. D'un côté, l'idée répandue selon laquelle le consommateur bio disposerait forcément d'un revenu élevé se trouve, pour une large part, confirmée puisque 45% des foyers sont au-dessus de 3000 euros mensuels et que cette proportion aurait certainement été plus importante encore si plus d'adhérents avaient accepté de répondre à la question. De l'autre, on note tout de même que 21% des foyers affichent



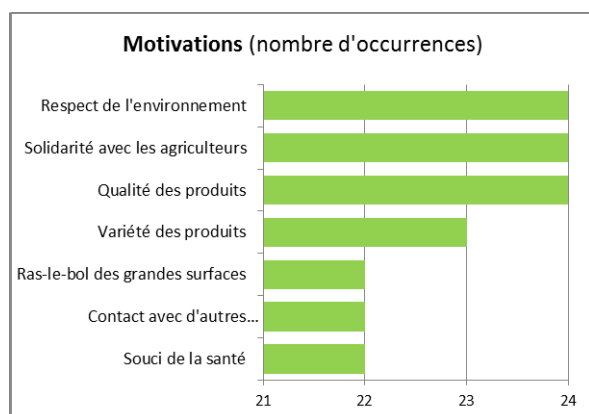
un revenu de moins de 2000 euros mensuels et 8% de moins de 1500 euros, ce qui signifie que l'image du « bio bobo » souffre plus qu'une exception et dénote un fort engagement citoyen de la part de certains amapiens.

6. Autres engagements. S'agissant des autres adhésions associatives, syndicales ou politiques, ils sont 50% à en déclarer au moins une, certains en ayant même plusieurs. Dans le domaine associatif, de loin le plus fréquent, on constate que la participation concerne prioritairement des associations à vocation sportive, médicale, sociale, caritative ou bien encore liées au commerce équitable. En matière syndicale, 8% seulement des amapiens déclarent des appartenances sans toutefois préciser lesquelles et, dans le domaine politique, on ne compte aucun engagement. En conclusion, on retrouve au sein de l'AMAP Sainte-Catherine, comme dans bien d'autres AMAP déjà étudiées, une majorité de citoyens plutôt actifs, pour lesquels la citoyenneté ne saurait se limiter au seul suffrage universel ; mais on observe aussi l'ampleur de la désaffection à l'égard des partis politiques et, dans une moindre mesure, des syndicats, caractéristiques de l'époque et de l'ensemble de la population française.

7. Loisirs. Lecture, sport, marche, cinéma et autres spectacles ou activités culturelles constituent les occupations les plus citées, suivies de près par la cuisine et le jardinage. En conclusion, si l'on additionne les activités professionnelles, les engagements associatifs et les loisirs, les amapiens s'avèrent, à l'image de bon nombre de leurs contemporains, des personnes bien occupées.

III. Motivations

Nous proposons aux adhérents sept raisons susceptibles de les avoir conduits à s'inscrire à l'AMAP, tout en les laissant libres d'en ajouter d'autres. Nous leur demandons aussi, si cela leur semblait possible, de bien vouloir hiérarchiser leurs réponses.



Les résultats font d'abord apparaître une forte homogénéité des motifs d'adhésion. Arrivent ainsi 1^{ers} ex-aequo, crédités chacun de 24 occurrences, le respect de l'environnement, la solidarité avec les agriculteurs et la qualité des produits, suivis de très près par la variété des produits (23 citations), puis, à niveau égal, le ras-le-bol des grandes surfaces, le contact avec d'autres consommateurs-citoyens et le souci de la santé qui recueillent chacun 22 occurrences. L'étude des réponses hiérarchisées modifie

quelque peu ce classement global : en rang 1, on retrouve la qualité des produits, devançant de peu le souci de la santé, et plus nettement la solidarité avec les agriculteurs et le respect de l'environnement ; en rang 2, ces quatre motivations font jeu égal, tandis que la variété des produits se classe en dernière position ; enfin, en rang 3, c'est le respect de l'environnement qui vient en tête, suivi par la solidarité avec les agriculteurs et la qualité des produits, leur variété arrivant une nouvelle fois bonne dernière. Au total, on constate donc que la variété des produits n'a pas constitué un élément aussi déterminant de l'adhésion qu'il y paraissait au premier abord et que, comme souvent, critères personnels et alimentaires (souci de la santé, qualité des

produits) et critères collectifs et globaux (solidarité avec les agriculteurs, respect de l'environnement) se sont mêlés pour concourir, ensemble, à l'engagement dans l'AMAP.

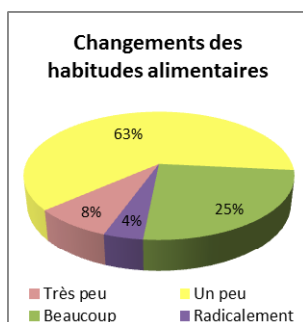
Bien qu'en nombre limité, les autres motivations, formulées en réponse libre, viennent d'ailleurs confirmer ce double visage de l'adhésion. D'un côté sont effet mis en avant l'objectif d'une meilleure alimentation - « cela me « force » à consommer des légumes » - ou bien encore l'importance de la proximité - « côté pratique car sur mon lieu de résidence ». De l'autre, s'expriment diverses aspirations collectives, qu'il s'agisse de « favoriser les circuits courts » ou de considérer que « l'AMAP constitue un premier pas vers une alternative globale au système productiviste ».

Les réponses données à la question suivante – « D'après vous, qu'est-ce qui dans votre trajectoire personnelle vous a conduit à rejoindre l'AMAP ? » – livrent encore plus de détails sur la complexité qui a mené vers l'association. Dans leurs commentaires, les adhérents font d'abord souvent référence à la notion d'engagement citoyen, entendue de différentes façons. Celui-ci peut renvoyer principalement à la solidarité avec l'agriculteur en tant que personne à qui il faut permettre « d'exercer son métier et d'en vivre », mais il peut aussi, plus fréquemment, exprimer une volonté de se mobiliser d'une manière plus large, tout à la fois écologique, économique et politique. « Refus de l'empoisonnement des êtres humains et des animaux », « prise de conscience de l'état de la planète et des intérêts politico-économiques de l'agriculture », « résistance aux spéculateurs de l'agroalimentaire dont le souci est l'enrichissement et l'accaparement de la biodiversité », « autonomie et dignité des paysans qu'il faut maintenir dans un rapport direct et localisé au plus près des habitants », « dépassement de la société de consommation et construction d'une autre mondialisation », se mêlent alors pour fonder cet engagement citoyen. D'autres adhérents soulignent, eux, l'importance de leur santé, des études suivies ou bien encore de l'environnement familial, qu'il s'agisse de l'influence de la famille d'origine, « très écolo-bio » par exemple, ou de celle que l'on a soi-même créée, avec bien souvent la mention des enfants à qui l'on veut donner « de bons produits ». Chez d'autres encore, on retrouve des raisons de toutes sortes qui s'enchevêtrent : « Avoir sur place des produits sains dont on connaît l'origine, solidarité et communication de par mon métier, faire vivre une famille de producteurs, goût prononcé pour "la table", convivialité de l'esprit "amapien" », note par exemple un adhérent. Ce que l'on constate donc au fur et à mesure des réponses, c'est que de très nombreux facteurs, qu'ils soient d'ordre privé, professionnel ou politique, se sont conjugués pour conduire à l'adhésion, démontrant par là même combien la personne humaine dans sa totalité s'y trouve mise en jeu.

S'agissant des conditions concrètes dans lesquelles a été prise la décision d'adhérer, on retiendra tout d'abord qu'un certain nombre d'adhérents fait valoir, dans le sillage des réponses données à la question précédente, qu'il n'y a pas eu de véritable déclic mais, bien au contraire, une continuité d'expériences et de réflexions qui les a, finalement, amenés à l'AMAP. « C'est un cheminement intérieur depuis longtemps, une rencontre avec Pierre Rabhi, un mode de vie tourné depuis longtemps vers le respect de la planète, du corps et de l'esprit ; en plus je suis végétarienne », « j'ai été longtemps végétarienne ; je privilégie les produits bio, donc c'est naturellement que je suis venue à l'AMAP », « dès que je suis arrivée à Marseille, il y a trois ans, j'ai cherché cette alternative ; je venais de Belgique, où je m'approvisionnais depuis 20 ans dans des coopératives d'agriculteurs engagés pour l'indépendance paysanne, la qualité et l'environnement, mais sans l'élément contractuel réciproque qui est un plus dans les

AMAP », témoignent de concert trois répondantes. Chez ceux, les plus nombreux, qui repèrent un ou des déclencheurs particuliers, la présence d'enfants ou leur arrivée récente à Marseille, mais aussi le rôle de proches, d'amis ou de voisins de la résidence déjà amapiens, ainsi que l'influence des moyens de communication modernes (Internet) ou traditionnels (réunions et informations locales), semblent avoir beaucoup joué. « J'ai vu la variété du panier de ma sœur qui habite l'Ardèche et j'ai eu envie de profiter de la même chose », « c'est en consommant des légumes provenant de l'AMAP chez une amie que le déclic s'est produit », « des voisins affiliés à l'AMAP nous ont convaincus du profit que l'on pouvait en tirer : santé, qualité », « c'est en parlant avec quelqu'un lors d'un stage de théâtre que j'ai découvert l'existence des AMAP, puis j'ai cherché sur le net », « une affichette chez un commerçant du quartier annonçait la création d'une nouvelle AMAP, l'autre AMAP la plus proche étant "au complet" », expliquent ainsi plusieurs adhérents. Enfin, seule ou combinée à d'autres facteurs, l'importance de la proximité est souvent évoquée comme un élément déterminant. « L'ouverture d'une AMAP à proximité de notre domicile », « création d'une AMAP très proche de chez moi et entraînement par une amie très impliquée par cette démarche », « mon mari a cherché une AMAP pas trop loin et s'est engagé à venir récupérer le panier », « l'AMAP en bas de chez moi et la naissance des enfants », peut-on lire au fil des questionnaires.

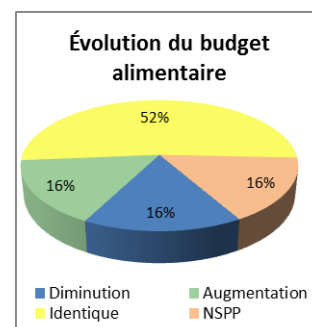
IV. Changements



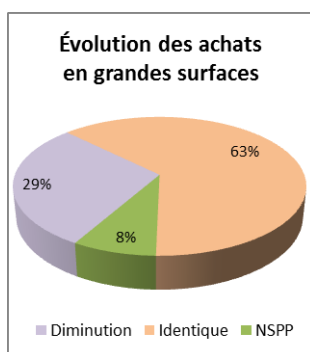
Dans le domaine des habitudes alimentaires, la totalité des adhérents de l'AMAP Sainte-Catherine déclarent avoir observé des changements. Ils sont 92% à juger que ces habitudes se sont modifiées un peu (63%), beaucoup (25%) voire radicalement (4%), tandis que 8% n'ont constaté que très peu de transformations. Comme dans toutes les autres AMAP auprès desquelles nous avons enquêté, le changement majeur concerne la cuisine : avec l'arrivée hebdomadaire du panier de légumes, on est bien davantage aux fourneaux qu'auparavant.

Certains le constatent simplement, d'autres y puisent de nouvelles satisfactions – « nous cuisinons davantage, de façon plus variée », « je cuisine plus, je m'intéresse plus à la saisonnalité des produits », « je cuisine plus et avec plus de plaisir car éplucher les légumes est devenu un moment agréable, (...) j'ai parfois envie de jardiner sur mon balcon » – mais, pour d'autres encore, le plaisir n'est visiblement pas toujours au rendez-vous. « Difficile parfois de cuisiner des légumes peu connus », « les mêmes légumes sont tellement répétitifs chaque saison que nous apprenons à les accommoder suivant des recettes différentes », « plus de légumes longs à éplucher qu'on achèterait pas forcément chaque semaine », « et surtout beaucoup plus de corvée de "pluche" », notent plusieurs adhérentes. Enfin, dans quelques familles, il est constaté une diminution, plus ou moins nette, de la consommation de viande.

En ce qui concerne le budget consacré à l'alimentation, les résultats s'avèrent à la fois un peu moins fiables et plus contrastés. Tandis que 16% des amapiens préfèrent ne pas se prononcer pour diverses raisons (adhésion trop récente, évaluation difficile, modification dans la composition de la famille), 16% estiment que ce budget a augmenté, 52% qu'il est resté identique et 16% qu'il a diminué. La croissance du budget, de 10% à 20% selon les cas, est généralement liée à une



alimentation de meilleure qualité, et donc souvent plus onéreuse – « Environ + 10%, non pas en raison du coût des produits mais parce que je consomme certains produits plus chers que je consommait moins auparavant (viandes, fromages, fruits d'été) », écrit par exemple une adhérente – mais elle peut être aussi la conséquence d'un élargissement du foyer – « on est passé de 2 à 4 personnes », explique une autre. Chez ceux qui ont observé une baisse, celle-ci est soit limitée – « un peu », « plutôt diminuée » – soit plus franche en raison de changements dans les produits consommés : « je pense que mon budget a diminué d'environ 20% parce que je n'achète pas les mêmes choses ; par exemple je ne prenais jamais autant de salade et jamais de navets qui ne sont pas des légumes chers ; et je pouvais me faire plaisir avec des variétés étranges de carottes qui, elles, étaient chères », explique une répondante. Quant aux amapiens, majoritaires, dont le budget alimentaire est resté stable, certains le constatent simplement, sans y apporter d'explications précises, quand d'autres font part de leur satisfaction – « il est resté à peu près identique alors que tout le reste augmente ! ». Un contentement que partage d'ailleurs une amapienne qui a préféré ne pas se prononcer : « J'ai du mal à évaluer, écrit-elle, je sais juste que si j'achetais tous ces légumes bios à Carrefour toutes les semaines, je dépenserais beaucoup plus... »



S'agissant de l'évolution des achats en grandes surfaces, les résultats sont plus nets : 63% n'ont observé aucun changement, 29% déclarent avoir constaté une diminution et 8% seulement préfèrent ne pas se prononcer. Au travers des commentaires formulés par les adhérents qui n'ont pas noté de modification, on voit clairement apparaître deux groupes. Les uns ne fréquentaient déjà plus les supermarchés ou leurs courses y étaient de toute façon placées sous le signe de la prudence et de l'autolimitation. « Pas vraiment de changement car j'y allais toujours avec une liste à laquelle je ne dérogeais pas, à part la

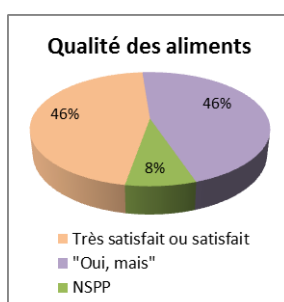
tentation des fromages ; et je n'y achetais déjà plus de fruits car, en grande surface, ils n'ont aucune saveur » », « je n'ai jamais été tentée par les achats inutiles », « je vais rarement en grande surface, hormis pour acheter des éléments de droguerie, hygiène ou litières pour mes chats », expliquent trois adhérentes. Les autres continuent d'y aller « pour tous les produits autres que les légumes » et y cèdent toujours aux « achats inutiles ». Quant au 29% qui ont observé une diminution, ils mettent surtout l'accent sur les produits auxquels ils ont désormais renoncé : légumes, plats cuisinés, œufs, desserts lactés, biscuits et, bien sûr, « tentations inutiles !!! ».

A la question qui portait sur les convictions – « se sont-elles ou non renforcées depuis l'adhésion ? » –, les réponses sont majoritairement très positives. Pour certains, ce renforcement a surtout porté sur la santé, le rapport à l'alimentation, la possibilité, grâce à l'AMAP et au lien direct avec producteur, de favoriser « la qualité plutôt que la quantité », « le bien consommer et l'agriculture bio ». D'autres insistent, eux, sur le fait que l'expérience amapienne les a confortés dans leur engagement citoyen. Les idées, les valeurs, locales et globales, se sont concrétisées et sont souvent mis en avant le rôle du consommateur responsable, du consomm'acteur pour « inverser l'ordre des choses en matière de protection de l'environnement » ou faire vivre, grâce à l'efficacité du circuit court, « une famille de producteurs qui sont devenus nos "amis jardiniers" et nous régalaient avec leurs produits, fruits de leur travail ». Ce renforcement général des convictions n'exclut pas, pour autant, des doutes, des interrogations, voire des critiques quelquefois assez dures. Doutes sur le peu de gens concernés, qui se posent des questions sur leur consommation alimentaire ou les ravages du productivisme et les

façons d'en sortir : « le bio est très souvent critiqué comme une valeur de "bobo". Il est vrai que cultiver normalement en ayant de l'expérience, en observant les cycles, les pouvoirs des plantes les unes sur les autres, l'utilité des insectes, tout cela a été perdu. Le "bio" est une notion artificielle qui surgit justement quand tout cela a été perdu et qu'il nous faut le retrouver. Est-ce que nous nous posons tous cette question ? Je ne le pense pas », explique une amapienne. Interrogations sur les clivages existant au sein même de l'AMAP, comme dans tant d'autres, entre consomm'acteurs et simples consommateurs : « j'ai constaté une grande variété de motivations chez les adhérents des AMAP, dont très peu souhaiteraient aller au-delà pour échapper davantage encore au système productif dominant – par exemple, en créant le même genre de système pour d'autres productions ou en proposant une autre manière de payer que l'argent. Le système est plus limité que je ne le pensais par rapport à une libération globale, mais il a encore de grandes possibilités de s'étendre à d'autres adhérents », fait remarquer une autre répondante. Quant aux critiques, qui émanent justement de ces simples consommateurs, elles sont plus rares mais portent sur différents sujets qui, visiblement, font problème à certains. Il s'agit de la qualité des produits, de l'interrogation quant à savoir s'ils sont tous bios ou bien encore du donnant-donnant entre le consommateur et le producteur. « Je me demande (...) si l'agriculteur garde à l'esprit tous les efforts que nous faisons – les livraisons à heure fixe, l'engagement même pendant les vacances, les paniers répétitifs – pour contribuer au maintien de son métier », « quand je vais chez un commerçant – ou une grande surface peu importe – je ne prends que ce dont j'ai besoin et/ou envie. Si un produit ne me convient pas, je ne suis pas obligée de l'acheter. Par contre, mon panier payé d'avance, je n'ai pas trop le choix. J'ai fait un choix en amont en adhérant à une AMAP mais je ne suis pas pour autant un "consomm'acteur" puisque l'on m'impose le contenu de mon panier », commentent deux adhérentes.

V. Bilan et perspectives

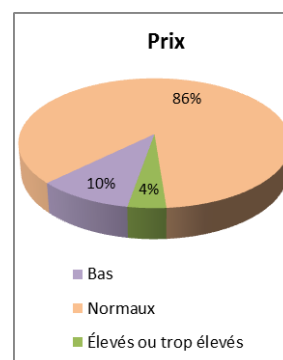
Malgré ces quelques points de vue discordants, l'AMAP Sainte-Catherine fait néanmoins l'unanimité : 21% déclarent avoir une très bonne opinion d'ensemble de l'association et 79% une bonne.



Concernant la qualité des produits, les résultats sont toutefois partagés : si 46% sont satisfaits ou très satisfaits, 46% formulent des réserves qui correspondent plutôt à un « oui, mais », tandis que 8% ne se prononcent pas. Les critiques, relativement nombreuses, portent sur la petite taille (poireaux, betteraves), le caractère véreux (radis, navets), la cueillette trop tardive (salades) de certains légumes, mais surtout sur le manque de variété du panier, tout particulièrement durant la saison froide. « Satisfaction meilleure en été, en hiver pas assez de diversité, six mois d'épinards et de blettes, on sature ! », « la qualité est très bonne, il est juste parfois lassant de manger la même chose pendant des semaines », « dans l'ensemble satisfaite, mais un choix de légumes plus étendu serait très apprécié », « peu de légumes "oubliés", c'est-à-dire anciens, qu'il aurait été sympathique de goûter », font observer plusieurs adhérents. Toutefois, on enregistre aussi nombre d'éloges – « très satisfaite de ce que la nature et notre agricultrice dépose dans mon panier chaque semaine ! » –, et, plus généralement, un sentiment de confiance envers les producteurs. « Je ne suis pas toujours satisfaite de la qualité, mais je reste adhérente

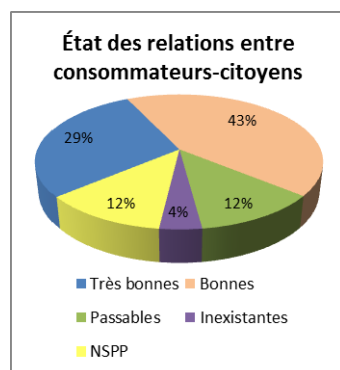
par solidarité avec les agriculteurs qui ne peuvent que s'améliorer avec l'expérience », note par exemple une amapienne.

S'agissant du prix des produits, on enregistre un franc succès : 96% des amapiens les jugent bas (10%) ou normaux (86%), tandis que 4% seulement les estiment élevés ou trop élevés. On enregistre donc très peu de critiques, sinon sur les œufs considérés par une répondante comme « beaucoup trop chers comparés à d'autres de même qualité bio proposés dans le commerce » et sur les différences du panier d'été et d'hiver, le prix du premier étant jugé « tout à fait correct, voire économique », celui du second laissant plus à désirer du fait de la quantité et du manque de diversité déjà évoqué.



Quelques adhérents n'hésitent pas, quant à eux, à poser clairement la question d'une plus grande solidarité financière avec les agriculteurs, et plus particulièrement la maraîchère. « J'hésite entre "bas" et "normaux" parce que notre agricultrice n'arrive pas encore à s'en sortir exclusivement avec sa production, mais devrait y arriver lorsque ses prêts seront remboursés ; il me semble que le critère est que l'agriculteur gagne correctement sa vie », souligne une première amapienne, quand une autre ajoute : « je me demande parfois si notre agricultrice s'en sort correctement au vu des stress, des angoisses, du temps passé, des éléments qu'elle ne peut en aucun cas maîtriser, malgré son enthousiasme à toute épreuve ; je pense que son travail nécessiterait une rémunération supérieure, mais il est difficile de mettre le sujet en discussion ; les consommateurs sont aussi soumis à des difficultés, surtout à notre époque. »

Les avis portés sur l'état des relations entre les consommateurs-citoyens de l'association sont, eux aussi, très majoritairement positifs : 72% jugent ces relations très bonnes (29%) ou bonnes (43%), mais on note tout de même que 16% les qualifient de passables (12%) ou d'inexistantes (4%) et que 12% ne se prononcent pas.

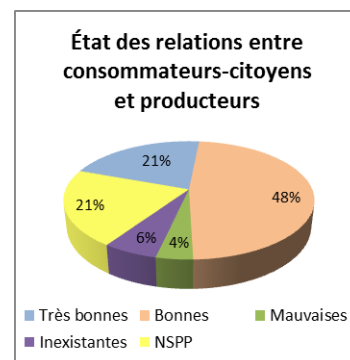


Des précisions apportées, ressortent trois principaux éléments : d'une part, le sentiment partagé par le plus grand nombre d'une « bonne ambiance générale » ; d'autre part, le manque de temps qui, pour des raisons professionnelles ou familiales, paraît affecter certains adhérents et limite donc les possibilités d'échanges ; et enfin le constat de l'habituel clivage entre consomm'acteurs et consommateurs. « Les relations sont généralement proportionnelles au niveau d'implication dans l'association : excellentes à l'intérieur du "noyau dur", bonnes avec environ

la moitié des autres et quasi inexistantes, réduites à un bonjour, pour le reste », « je regrette beaucoup le manque de communication d'un certain nombre d'amapiens qui viennent "comme au supermarché" chaque semaine et qui s'en vont !... sans s'intéresser vraiment à la vie de l'association », témoignent ainsi deux consomm'atrices, tandis qu'une simple consommatrice n'hésite pas à livrer le commentaire suivant : « Je m'attarde assez peu lors des distributions ; je dois avouer que le côté "bisounours" du gentil producteur et des gentils adhérents m'agace un peu », écrit-elle.

Les résultats sur l'état des relations entre les consommateurs-citoyens et les producteurs sont également satisfaisants : 69% considèrent ces relations comme très

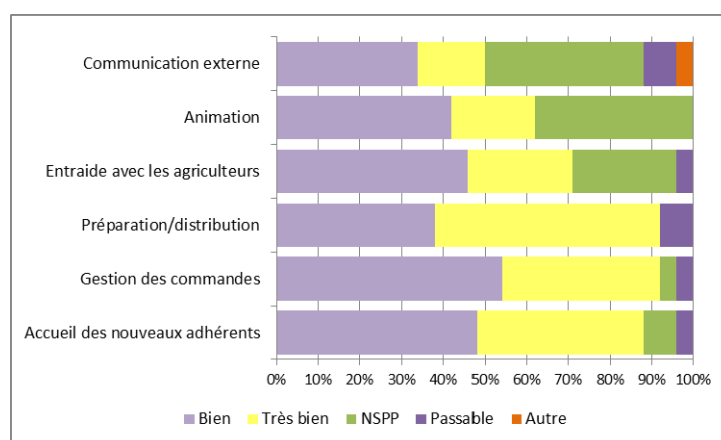
bonnes (21%) ou bonnes (48%), mais on enregistre néanmoins 10% pour lesquels elles sont mauvaises (4%) ou inexistantes (6%) et plus d'un cinquième (21%) des adhérents qui préfèrent ne pas se prononcer. Les remarques rejoignent pour l'essentiel les points évoqués dans les réponses à la question précédente. On y retrouve donc le même constat d'un manque de disponibilité ou de volonté d'une partie des adhérents pour participer aux « coups de main » à la ferme ou aux « visites de l'exploitation » mais aussi le rappel de la « bonne ambiance » qui règne au sein du « noyau de personnes » pratiquant cette entraide ou se rendant à ces visites. Reviennent également les critiques de certains consommateurs, exprimées sur des tons différents, quelquefois assez violent, quelquefois teinté d'humour. « Les relations sont mauvaises. Les commentaires des amapiens sont dans l'ensemble balayés par l'agricultrice [la maraîchère], en nous émettant toujours la même leçon de morale, à savoir qu'il ne faut pas être de simples consommateurs. Nous sommes conscients du travail effectué, et conscients de l'engagement citoyen à l'AMAP, mais nous sommes aussi payeurs, presque 1300 euros par an. A ce titre, nous avons droit à l'écoute de l'agricultrice et non pas à ces leçons de morale sur notre engagement citoyen », « les très impliqués enthousiastes le sont tellement que les moins militants dans mon genre ne disent trop rien de crainte de passer pour des suppôts de la grande consommation et ils mâchonnent donc stoïquement salades montées, épinards, blettes, salades, épinards, blettes, salades... ad libitum ! », peut-on ainsi lire dans deux des questionnaires retournés. Toutefois, on enregistre aussi, et en plus grand nombre, des éloges appuyés des producteurs, et surtout de la même maraîchère qui fait « partager, malgré toutes les difficultés, sa passion pour son travail » Enfin, entre ces points de vue opposés, certains cherchent visiblement un juste milieu : d'un côté, ils réclament plus de présence de l'agricultrice aux livraisons et, de l'autre, soulignent combien les « quelques mécontents ne se rendent pas compte du travail que demande le maraîchage ».



En ce qui concerne le fonctionnement des différents secteurs de l'association, où nous proposons aux adhérents six appréciations (très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais), plus une réponse « autre » avec demande de précisions, les avis recueillis sont les suivants :

- *L'accueil des nouveaux adhérents.* Une très large satisfaction est de mise, avec 40% de « très bien », 48% de « bien », quand seulement 4% choisissent « passable » et 8% ne se prononcent pas.
- *La gestion des commandes.* C'est le secteur, après la préparation/distribution des aliments, qui obtient le meilleur indice de satisfaction : 38% de « très bien », 54% de « bien », 4% de « passable » et 4% également qui ne se prononcent pas.
- *La préparation/distribution des aliments.* Les résultats sont en effet encore plus probants, avec cette fois 54% de « très bien » et 38% de « bien », quand 8% optent pour « passable ».
- *L'entraide avec les agriculteurs.* La satisfaction concerne 71% adhérents (25% de « très bien » et 46% de « bien »), mais on enregistre toutefois 4% de « passable » et surtout 25% qui jugent préférable de ne pas se prononcer.
- *L'animation (visites, repas collectifs, etc.).* Les résultats sont un peu moins bons, avec 62% de satisfaits (20% de « très bien », 42% de « bien »), mais aussi une forte proportion d'adhérents (38%) qui ne se prononcent pas.

- *L'organisation de la communication externe.* C'est le secteur le moins apprécié puisque la satisfaction concerne seulement 50% des amapiens (16% de « très bien » et 34% de « bien »), tandis que l'on note 8% de « passable », 4% de « autre » et, une fois encore, 38% qui ne se prononcent pas.



Les réponses à la dernière question sur le fonctionnement de l'association – « Avez-vous des suggestions particulières à faire pour l'améliorer ? » – tournent autour de deux grands thèmes. Le premier concerne l'alimentation. Avec une forte demande de plus de diversité dans les légumes, la possibilité de choisir ou d'échanger si on n'en consomme pas certains – « je jette ! » – ou bien encore l'idée, probablement difficile à mettre en œuvre, de croiser les fournisseurs de différentes AMAP pour éviter trop de redondance dans les paniers. Dans le même registre, mais de façon plus large, une amapienne propose de refaire un test auprès des adhérents sur leurs attentes en matière de produits livrés. La seconde thématique a trait, elle, à la répartition des tâches et à une plus grande implication des amapiens dans le fonctionnement de l'association. Il faudrait augmenter le nombre de membres du bureau, plus de rotation dans les postes de référents, plus de volontaires pour organiser et participer aux moments conviviaux, bref, comme le résume une adhérente, « qu'il existe un peu plus de partage et d'engagement de tous les amapiens ». En d'autres termes, l'AMAP Sainte-Catherine est logée à la même enseigne que bien d'autres AMAP et tant d'autres associations de toutes sortes...

Conclusion

De l'ensemble de ces résultats, on retiendra tout particulièrement les quelques idées-force suivantes :

1. Assurant toujours un rôle prépondérant dans l'alimentation du foyer, les femmes se sont senties vivement concernées par l'enquête puisqu'elles ont été à l'origine de 88% des retours ;
2. Les résultats biographiques relatifs à l'âge, à la situation familiale et au niveau d'études des membres de l'AMAP Sainte-Catherine établissent la moyenne d'âge à 48,3 ans, montrent que les couples mariés (58%) ou vivant en concubinage, Pacs ou union libre (17%) représentent les trois-quarts des adhérents et que le niveau d'études est élevé puisque 87% ont un diplôme égal ou supérieur à Bac+3 et 61% égal ou supérieur à Bac+5 ;
3. Les résultats biographiques relatifs à la vie professionnelle, aux autres engagements citoyens et aux loisirs des adhérents de l'AMAP Sainte-Catherine font apparaître un

profil de personnes généralement actives et impliquées dans la vie sociale ;

4. Le principe de proximité à la base du système des AMAP est très bien respecté puisque tous les adhérents parcourent une distance inférieure ou égale à 5 kilomètres pour venir chercher leurs paniers, 58% étant même à moins d'un kilomètre en raison souvent de leur domiciliation au sein de la résidence Sainte-Catherine ;
5. L'étude, en classement global et par rang, des raisons qui ont conduit à l'adhésion fait apparaître que la solidarité avec les agriculteurs, le respect de l'environnement, la qualité des produits et le souci de la santé ont constitué les principales motivations ;
6. L'idée répandue selon laquelle le consommateur bio disposerait forcément d'un revenu élevé est, pour une large part, confirmée par les informations financières recueillies puisque 45% des foyers se situent au-dessus de 3000 euros mensuels et que cette proportion se trouve probablement minorée par un taux de refus de réponses élevé, de plus d'un cinquième (21%) ; d'un autre côté, on note tout de même que 21% des foyers affichent un revenu de moins de 2000 euros mensuels et 8% de moins de 1500 euros, ce qui signifie que l'image du « bio bobo » souffre plus qu'une exception et dénote un fort engagement citoyen de la part de certains amapiens.
7. En revanche, l'idée reçue selon laquelle le passage à la nourriture bio entraînerait inévitablement une augmentation du budget alimentaire du foyer se trouve, elle, partiellement remise en cause. Tandis que 16% des amapiens préfèrent ne pas se prononcer, 16% estiment que ce budget a augmenté, 52% qu'il est resté identique et 16% qu'il a diminué. Le fait de cuisiner plus, de manger moins de viande et davantage de légumes, une diminution des achats en grande surface expliquent, pour l'essentiel, ces deux derniers résultats ;
8. L'AMAP Sainte-Catherine fait l'unanimité : 21% et 79% des adhérents ont, respectivement, une très bonne ou bonne opinion d'ensemble de l'association. On enregistre cependant des critiques quant à la qualité de certains légumes, et surtout le manque de variété du panier, d'hiver tout particulièrement. Malgré quelques réserves, le niveau des prix donne, lui, entière satisfaction à l'immense majorité des adhérents et certains d'entre eux souhaiteraient même que soit mieux pris en compte les efforts et les difficultés financières de la maraîchère. L'étude des différents secteurs d'activité fait apparaître de bons ou très bons résultats dans la préparation/distribution des aliments, la gestion des commandes et l'accueil des nouveaux adhérents, mais l'entraide, l'animation et la communication externe mériteraient d'être améliorées. Enfin, si le traditionnel clivage entre consomm'acteurs et consommateurs paraît plus sensible au sein de l'AMAP Sainte-Catherine que dans d'autres AMAP étudiées, si la question d'une plus large participation aux activités y est également posée, la bonne atmosphère générale et la cohésion du groupe restent manifestes.

QUESTIONNAIRE

1. Indications biographiques

- ▶ Nom, prénom : _____
- ▶ Sexe (F ou M) : _____
- ▶ Âge : _____
- ▶ Commune de résidence : _____
- ▶ A quelle distance habitez-vous de l'AMAP ? _____
- ▶ Situation familiale (*mettre en gras la bonne réponse ou souligner*, dans le cas d'envoi par courrier postal) :
 - Célibataire
 - Marié-e
 - Séparé-e ou divorcé-e
 - Veuf, veuve
 - Autres (Pacs, concubinage, union libre – *merci de préciser*) : _____
- ▶ Nombre de personnes vivant au foyer : _____
- ▶ Quelles études avez-vous faites ? Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- ▶ Quelle profession exercez-vous ?

- Ou** êtes-vous (*mettre en gras la bonne réponse ou souligner*, dans le cas d'envoi par courrier postal) :
 - Collégien-ne, lycéen-ne
 - Étudiant-e
 - Sans emploi
 - Retraité-e
 - Autre situation (*préciser*) _____
- ▶ Quel est le revenu mensuel net du foyer ? (*mettre en gras ou souligner la bonne réponse*)
 - Moins de 500 euros
 - De 500 à 1000 euros
 - De 1000 à 1500 euros
 - De 1500 à 2000 euros
 - De 2000 à 3000 euros
 - De 3000 à 4000 euros
 - De 4000 à 5000 euros

Plus de 5000 euros

Ne souhaite pas répondre

- Avez-vous d'autres engagements associatifs, syndicaux ou politiques ? (*merci de préciser lesquels*)

- Quelles sont, en dehors du cadre professionnel, vos activités préférées ? *Exemples : lecture, cinéma, cuisine, jardinage, sport, etc.*

2. Motivations

- Classez les motifs ci-dessous en fonction de l'importance qu'ils ont eue dans votre décision d'adhérer à l'AMAP. Numérotez dans l'ordre décroissant, 1 pour la raison la plus importante, 2 pour celle qui l'est un peu moins, et ainsi de suite.

Le souci de votre santé _____

La qualité des produits distribués _____

La variété des produits distribués _____

Le respect de l'environnement _____

La solidarité avec les agriculteurs _____

Le contact avec d'autres consommateurs-citoyens _____

Le ras-le-bol des grandes surfaces _____

Autres raisons (*merci de préciser lesquelles*) : _____

- D'après vous, qu'est-ce qui dans votre trajectoire personnelle (environnement familial, études, professions, engagements citoyens, etc.) vous a conduit-e à rejoindre l'AMAP ?

- Pouvez-vous expliquer, brièvement, comment vous avez pris concrètement votre décision ? Y a-t-il eu un déclic particulier ? Un membre de la famille (homme, femme ou enfant) a-t-il joué un rôle moteur ?

3. Changements

- Votre adhésion à l'AMAP a-t-elle changé vos habitudes alimentaires ? (*mettre en gras ou souligner la bonne réponse*)

Très peu

Un peu

Beaucoup

Radicalement
Ne se prononce pas

- ▶ Depuis votre adhésion, pensez-vous que votre budget alimentation a augmenté, diminué ou est resté identique ? Vous paraît-il possible d'évaluer approximativement (en pourcentage) l'augmentation ou la diminution ?

- ▶ Avez-vous le sentiment d'éviter certains achats inutiles liés aux courses en grandes surfaces ? Merci, si possible, de donner un ou des exemples.

- ▶ Avez-vous constaté d'autres modifications dans votre mode de vie ? *Exemples : cuisinez-vous plus, vous êtes-vous mis-e à jardiner ?...*

- ▶ Pensez-vous que l'adhésion à l'AMAP ait confirmé certaines de vos convictions ? Ou, à l'inverse, suscité chez vous des réflexions, des interrogations nouvelles ? *Exemples : sur l'agriculture bio, sur le rôle du consommateur, du citoyen, sur l'importance de telle ou telle valeur dans votre vie, etc.*

4. Bilan et perspectives

- ▶ Quelle opinion d'ensemble avez-vous de l'AMAP ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*)

Très bonne
Bonne
Passable
Mauvaise
Très mauvaise
Ne se prononce pas

- ▶ Êtes-vous satisfait-e de la qualité des aliments distribués ? Dans le cas où un ou des produits ne vous donneraient pas satisfaction, merci de mentionner lesquels et d'expliquer pourquoi.

► Que pensez-vous des prix ? Ils sont (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Bas

Normaux

Trop élevés

Si vous souhaitez préciser votre opinion en fonction des différents aliments :

► Que pensez-vous des relations entre les différents consommateurs-citoyens de l'association ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Très bonnes

Bonnes

Passables

Mauvaises

Très mauvaises

Inexistantes

Ne se prononce pas

Si vous souhaitez préciser : _____

► Que pensez-vous des relations entre les consommateurs-citoyens et les agriculteurs ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*) :

Très bonnes

Bonnes

Passables

Mauvaises

Très mauvaises

Inexistantes

Ne se prononce pas

Si vous souhaitez préciser : _____

► Quel jugement portez-vous sur le fonctionnement des différents secteurs d'activité de l'association ? (*mettre en **gras** ou souligner la bonne réponse*)

- *Accueil des nouveaux adhérents*

Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)

-
- *Gestion des commandes*
Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)

 - *Préparation et distribution des aliments*
Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)

 - *Entraide avec les agriculteurs*
Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)

 - *Animation générale (visites, repas collectifs, etc.)*
Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)

 - *Organisation de la communication externe de l'association*
Très bien, bien, passable, mauvais, très mauvais, ne se prononce pas, autre (*à préciser*)
-

► Avez-vous des suggestions particulières à faire pour améliorer le fonctionnement de l'association ?

5. Pour approfondir l'enquête

► Pensez-vous que des questions importantes soient absentes de ce questionnaire ? Avez-vous d'autres commentaires, avis à transmettre ?

► Accepteriez-vous de participer à un entretien complémentaire ? Si oui, merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées téléphoniques pour que nous puissions prendre contact.
